

Le programme du Code d'éthique d'Imagine Canada surpasse les objectifs de sa première année!

Les organismes de bienfaisance membres du programme l'adoptent pour renforcer la confiance des donateurs.

Toronto, le mardi 7 avril 2009. Les chefs de file et les pionniers du mouvement du programme du Code d'éthique se sont réunis hier pour fêter la première année de la nouvelle version du programme du Code d'éthique d'Imagine Canada, à l'occasion de la publication de son premier rapport d'activité officiel à la collectivité.

Le programme du Code d'éthique, lancé pour la première fois en 1998, a été lancé à nouveau avec succès en 2008, en accordant une plus grande place à la responsabilité et à l'intéressement du public. **La participation à la nouvelle version du programme du Code d'éthique a largement dépassé les attentes, puisque 175 organismes de bienfaisance s'étaient inscrits au programme à la fin de l'année 2008.** Ces organismes représentent à eux tous **1,3 milliard de dollars de fonds collectés, soit plus de 7 % du total des revenus des activités de financement** déclarés par les organismes de bienfaisance canadiens. Les résultats de cette première année d'existence constituent une solide fondation pour la poursuite de la croissance du programme du Code d'éthique, conformément à la volonté, aux attentes et aux priorités d'Imagine Canada.

Le programme du Code d'éthique est un outil qui permet aux organismes de bienfaisance de satisfaire aux attentes des donateurs et de se distinguer des autres organismes du secteur. Conçu par et pour le secteur, son objectif consiste à améliorer le rendement des organismes sans but lucratif, à renforcer la confiance des donateurs et à poursuivre sur la lancée du sentiment de confiance actuel envers le secteur.

*« La profonde motivation des participants au programme du Code d'éthique nous encourage, ainsi que les organismes de bienfaisance qui s'efforcent de se joindre à cette communauté. En effet, il ne leur suffit pas d'apposer leur signature sur une ligne en pointillé. Ces organismes de bienfaisance doivent consacrer le temps et le travail nécessaires pour vérifier avec toute la diligence raisonnable leur totale conformité avec le Code, a déclaré **Marcel Lauzière, président-directeur général d'Imagine Canada.** Ces organismes de bienfaisance s'efforcent de faire progresser la confiance existante du public au stade supérieur, grâce à leur participation, garante de l'intégrité permanente de la relation donateur-organisme de bienfaisance. »*

.../...

Les organismes de bienfaisance qui s'inscrivent au programme du Code d'éthique sont en droit d'utiliser la marque de confiance du Code d'éthique, qui indique aux donateurs leur respect des normes du *Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière*. Ce programme volontaire est ouvert à tous les organismes de bienfaisance canadiens enregistrés et aux associations canadiennes de sport amateur.

« Comme nous sommes un organisme de bienfaisance, nous sommes d'abord et avant tout redevables à nos donateurs. La confiance, les valeurs communes et l'efficacité de la communication sont toutes des composantes essentielles de cette relation. Nous utilisons avec fierté notre participation au programme du Code pour démontrer à nos donateurs la transparence et la responsabilité de nos activités » C'est ainsi que **Tony di Cosmo, directeur général du St. John's Rehab Hospital** a expliqué le grand intérêt de son organisme pour le Code d'éthique.

Le mouvement communautaire du Code d'éthique gagne du terrain. Le programme est bien parti pour atteindre les objectifs de 2009, puisque plus de 200 organismes de bienfaisance se sont déjà engagés à appliquer le Code. Les donateurs peuvent faire confiance aux participants au programme du Code d'éthique pour gérer leurs contributions de façon responsable.

Si vous souhaitez connaître d'autres informations tirées du Rapport d'activité 2008 du programme du Code d'éthique, comme la représentation des sous-secteurs, la représentation géographique, les partenariats, etc., téléchargez ce rapport en format PDF à partir de l'adresse suivante :

http://www.imaginecanada.ca/files/fr/ethicalcode/ethical_code_progress_report_fr_2008.pdf

Le programme du Code d'éthique est soutenu avec générosité par la Great-West Life, la London Life et Canada-Vie.

-30-

Autres sources d'information

Imagine Canada est un organisme de bienfaisance national qui examine et renforce les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif du Canada. Il fait progresser les connaissances et les relations au service d'organismes de bienfaisance et d'organismes sans but lucratif efficaces et viables.

Rapport d'activité 2008 du programme du Code d'éthique (PDF) :

http://www.imaginecanada.ca/files/fr/ethicalcode/ethical_code_progress_report_fr_2008.pdf

Site Web du Code d'éthique : <http://www.imaginecanada.ca/fr/codedethique>

Participants au programme du Code d'éthique : <http://www.imaginecanada.ca/fr/node/168>

In Charity We Trust, supplément d'information du magazine *Maclean's* paru au mois de juin 2008 :

http://www.imaginecanada.ca/files/en/publications/macleans_ethical_code_supplement_20080618%20.pdf

Complément d'information

Marnie Grona [médiat anglophones]

Gestionnaire principale, commercialisation et communications

mgrona@imaginecanada.ca

1-800-263-1178 ou 416-597-2293, poste 244

416-300-7220 (cellulaire)

Amanda Mayer [médiat francophones]

Imagine Canada — Ottawa

amayer@imaginecanada.ca

1-800-821-8814 ou 613-238-7555, poste 239

613-292-0569 (cellulaire)

Consultez <www.imaginecanada.ca> pour obtenir de plus amples renseignements.